

---

## Organiser les masses : le traitement des archives photographiques du journal *L'Humanité*

*'Organising the masses', the treatment of the photo archives of L'Humanité*

Joël Clesse et Maxime Courban

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/17878>

DOI : 10.4000/insitu.17878

ISSN : 1630-7305

### Éditeur

Ministère de la Culture

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



### Référence électronique

Joël Clesse et Maxime Courban, « Organiser les masses : le traitement des archives photographiques du journal *L'Humanité* », *In Situ* [En ligne], 36 | 2018, mis en ligne le 17 octobre 2018, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/17878> ; DOI : 10.4000/insitu.17878

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Organiser les masses : le traitement des archives photographiques du journal *L'Humanité*

*'Organising the masses', the treatment of the photo archives of L'Humanité*

Joël Clesse et Maxime Courban

---

- 1 Créé par Jean Jaurès, le journal *L'Humanité*, sous-titré « journal socialiste », publie son premier numéro le 18 avril 1904. Il est, avec *Le Figaro*, l'un des plus anciens quotidiens nationaux encore en activité. Après la scission de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) en 1920 et la création du parti communiste, il devient le 8 avril 1921 un « journal communiste » puis, de 1923 à 1999, « l'organe central » du parti communiste. Interdit de parution à la suite du pacte germano-soviétique le 26 août 1939, il reparaît à la libération de Paris fin août 1944. Longtemps installé à Paris, le journal déménage en 1989 à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis.
- 2 Durant ses premières années et jusqu'aux années 1920, le quotidien est diffusé à un peu moins de 60 000 exemplaires en moyenne avant de tripler sa diffusion entre 1920 et 1939, avec un pic de 351 000 exemplaires pour l'année 1937<sup>1</sup>. À titre de comparaison, sur la même période (1920-1939), le quotidien *Le Matin* a une diffusion qui, même si elle est en constante baisse, avoisine une moyenne annuelle de 643 000 exemplaires<sup>2</sup>.
- 3 Après la guerre, sa diffusion moyenne, bien qu'elle ne cesse de s'éroder, se situe à environ 131 000 exemplaires pour la période 1950-1970<sup>3</sup>, puis 116 000 dans les années 1980 avant de chuter à 64 000 pour la période 1989-2000<sup>4</sup>. En 2016, ses ventes sont en moyenne de 37 000 exemplaires alors que, par exemple, *Le Monde* ou *Le Figaro* diffusent presque dix fois plus<sup>5</sup>.
- 4 Déposées à partir de 2003 aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis (Bobigny), les archives historiques de *L'Humanité* comprennent d'une part les archives administratives de l'entreprise de presse et d'autre part ses archives photographiques. C'est la prise en charge et le traitement de cette photothèque, à la généalogie complexe et riche de plusieurs millions d'images sur tous supports, que nous évoquerons ici.

- 5 Couvrant l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle, cette photothèque témoigne de l'actualité internationale et nationale, ce qui est attendu d'un journal généraliste, mais elle couvre également largement le terrain local, les journalistes visitant les municipalités ouvrières, entrant dans les entreprises en lutte, accompagnant les revendications politiques et sociales au plus près du terrain. Elle propose un regard singulier, celui d'un journal et de ses photographes impliqués dans le mouvement social. Construction collective, elle se révèle forte de tous les regards des auteurs photographes qui l'ont nourrie. Largement inédite – peu d'images ont été publiées dans le journal sur la masse produite et conservée – elle constitue aujourd'hui, malgré de nombreuses lacunes, un patrimoine exceptionnel.
- 6 Pour les archivistes départementaux qui doivent gérer ce dépôt, le défi était de concilier plusieurs impératifs a priori contradictoires imposés par les partenaires du projet, le journal *L'Humanité* et l'association Mémoires d'Humanité : assurer à la fois la maîtrise matérielle et intellectuelle de cet ensemble dépourvu d'inventaire et le maintien de sa communication pour divers usages, dont ceux du service iconographique du journal.
- 7 Nous présenterons les stratégies et moyens mis en œuvre pour y répondre et concilier exigences archivistiques et valorisation patrimoniale. Les constats sur la constitution de ce fonds, ses lacunes et ses fonds voisins, permettront d'évaluer sa complétude et d'évoquer les événements susceptibles d'affecter l'intégrité d'un fonds photographique de presse. Enfin, sera abordé l'impact que peut avoir en termes d'organisation, de moyens et de compétences, la collecte d'un tel fonds pour une structure de type archives départementales.
- 8 Cet article se veut la restitution d'une expérience concrète de prise en charge d'un fonds photographique de presse par une institution patrimoniale. Nous espérons que le récit critique de cette expérience pourra être utile à d'autres archivistes, dans d'autres institutions, confrontés à la perspective de traiter des fonds iconographiques de cette ampleur.

## Rassembler et organiser les masses

- 9 Dès 2002, le journal est à l'initiative de la création d'une association, Mémoires d'Humanité, animée alors par le secrétaire général du quotidien Alain Madelennat et l'historien Alexandre Courban. Elle a vocation à assurer la sauvegarde du patrimoine archivistique de l'entreprise de presse alors bientôt centenaire (**fig. 1**). Cette création est motivée par la conscience de disposer d'archives importantes – papier et photographiques –, préservées mais peu ou mal inventoriées, et par l'absence de moyens au sein du journal pour garantir une conservation adaptée à un tel ensemble : manque de place pour une conservation satisfaisante dans les locaux du journal, absence de moyens pour mener à bien le traitement et la préservation des fonds en interne et enfin inquiétudes pour l'avenir liées aux difficultés que rencontre la presse en général et *L'Humanité* en particulier.

Figure 1



L'imprimerie de *L'Humanité*. Paris (75), rue du Croissant ou rue Montmartre, 2<sup>e</sup> arr., s.d. [avant 1939].

Phot. auteur non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83 Fi/184 123).

- 10 La décision est donc prise de déposer l'ensemble des fonds dans une institution publique afin d'en maintenir l'intégrité matérielle et intellectuelle.
- 11 À la suite des contacts pris par l'association avec les archives départementales de la Seine-Saint-Denis, une convention tripartite est signée entre le journal *L'Humanité*, l'association Mémoires d'Humanité et le département de la Seine-Saint-Denis. Elle convient que les archives départementales assurent la prise en charge matérielle, le traitement, la communication et la valorisation des fonds d'archives du journal alors que l'association Mémoires d'Humanité se chargera des questions liées à l'exploitation du fonds par des tiers.
- 12 Si le département de Seine-Saint-Denis et ses archives prennent cette responsabilité, c'est que depuis le milieu des années 1980, ils ont développé une politique de collecte originale d'archives privées. Celle-ci s'organise autour de plusieurs axes : un axe géographique, le territoire de la Seine-Saint-Denis, un axe typologique, celui des archives audiovisuelles et des documents figurés, un axe chronologique, le XX<sup>e</sup> siècle, et un axe thématique, l'histoire sociale. Le fonds photographique du journal *L'Humanité* entrait donc pleinement dans ce champ de collecte privilégié et était complémentaire d'autres fonds privés déjà déposés<sup>6</sup>. Les premières évaluations réalisées confirmaient par ailleurs son importance patrimoniale et l'intérêt de préserver son intégrité.
- 13 *L'Humanité* est alors la première entreprise de presse nationale en activité en France à déposer ses archives dans une institution publique d'archives.

## Évaluation – Expertise

- 14 La première étape du travail s'est déroulée dans les locaux même du journal. Avant la prise en charge, un récolement sommaire des espaces de conservation des archives a été réalisé, ainsi qu'un repérage des principaux ensembles qui constituaient le fonds photographique.
- 15 Ce travail initial a permis d'évaluer la masse de documents à prendre en charge, soit un peu plus de 2,1 millions de vues réparties sur 484 mètres linéaires. Cet ensemble était composé de :
  - 16 - 17 000 boîtes d'archives et dossiers suspendus contenant des tirages noir et blanc de tous formats,
  - 17 - 42 000 planches de négatifs et inversibles aux formats 135 et 120 (soit 24 x 36 mm et 6 x 6 cm).
- 18 Cette étape a aussi permis de dresser des constats sur l'organisation, l'état matériel et l'usage du fonds.
- 19 Bien qu'il ait été affecté par les déménagements successifs du journal et la répartition des documents dans différents espaces de conservation, malgré de nombreux déclassements, des ensembles de « vrac » à résorber, et des problèmes de conservation (contenants abîmés, etc.), le fonds présentait une grande cohérence. Son objet était clair : répondre aux besoins iconographiques d'un quotidien, généraliste et politiquement engagé (**fig. 2**). Le classement physique distinguait des sous-ensembles par supports - tirages, négatifs, diapositives - et, pour chacun d'eux, une logique de classement apparaissait. Cette logique répondait principalement aux besoins de recherches rapides des iconographes pour l'édition quotidienne du journal. Cette cohérence d'ensemble, cette compréhension générale du fonds, ont constitué un élément positif déterminant dans la décision d'accepter le dépôt. Constat plus inattendu : après sondage, peu de négatifs pouvaient être associés à un positif (planche-contact, tirage de référence...), ce qui excluait a priori de privilégier le traitement d'un ensemble au détriment de l'autre, négatifs et tirages se complétant.

Figure 2



Manifestation contre la visite en France du général américain Ridgway. Boulogne (92), 23 mai 1952.

Phot. auteur non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83FI/84 1).

- 20 La disparition des instruments de recherche, un rangement qui rendait difficile la manipulation des documents avaient entraîné une sous-utilisation de leur photothèque par les iconographes. La prise en charge par les archives départementales n'était donc pas un frein à la fabrication du quotidien. Au contraire, le travail de réorganisation envisagé par les archivistes promettait aux iconographes d'en retrouver l'usage à moyen terme.

## Prise en charge

- 21 Considérant le volume de cette photothèque, nous avons décidé d'en échelonner la prise en charge dans le temps, en l'organisant autour de quelques priorités.
- 22 En raison de l'absence d'instruments de recherche, de conditionnements mal adaptés et des risques de déclassements à chaque consultation, nous avons proposé d'assurer en priorité la sauvegarde des négatifs et inversibles qui semblaient les plus menacés. Puis, afin de répondre aux besoins du journal et en vue d'une première valorisation, comme nous l'expliquerons plus loin, nous avons opéré une première sélection de boîtes et dossiers de tirages selon des critères thématiques définis avec l'association Mémoires d'Humanité (fig. 3).

Figure 3



Portrait d'un mineur de fond. S.I., s.d.

Phot. Correspondant *L'Humanité* non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83FI/607 3).

- 23 Dès 2003, les archives départementales accueillent ainsi un premier ensemble constitué de 600 dossiers de tirages, 35 000 planches de négatifs et 6 700 planches de diapositives, soit environ 320 mètres linéaires.
- 24 Alors que nous pensions nous limiter durablement à ce premier ensemble, le déménagement du journal nous a contraints, dès 2006, à prendre en charge la totalité de ses archives photographiques argentiques.
- 25 Les archives départementales de la Seine-Saint-Denis étaient désormais dépositaires d'un ensemble d'une ampleur inédite pour cette structure.

## Traitement

- 26 La masse de documents pris en charge supposait de rechercher des méthodes de traitement compatibles avec les moyens humains mobilisables et avec les contraintes d'espace pour l'archivage et les opérations de traitement matériel. La méthodologie à retenir devait aussi intégrer la contrainte du maintien de la communication au public durant ces phases de classement. Nous avons alors choisi d'adapter notre mode de traitement à la nature des supports et au classement d'origine des documents. Il s'agissait d'abord de respecter ce qu'il était possible de comprendre des modes de classement initiaux – donc l'intégrité du fonds –, de débiter ensuite sans tarder le traitement de cette masse d'archives et de permettre, enfin, la prise en charge de dépôts

complémentaires sans risque majeur de remise en question des modes de classement retenus.

- 27 Nous avons donc respecté les subdivisions par support qui préexistaient – tirages, négatifs et inversibles – et adapté la finesse du traitement à chaque ensemble.
- 28 Pour les tirages, deux opérations ont été menées en parallèle : d'une part nous avons établi la liste exhaustive des 17 000 dossiers thématiques, d'autre part, nous avons débuté un inventaire numérique d'une sélection de dossiers réalisée selon des axes thématiques, chronologiques et géographiques définis en accord avec nos partenaires. Cette méthode a permis de connaître rapidement l'intégralité des thèmes couverts par cette partie du fonds sans paralyser son traitement et sa communication.
- 29 Pour les dossiers sélectionnés pour un traitement plus fin, nous avons décidé d'opérer un classement dans les images. Trois sous-ensembles ont été distingués : les images produites par le service photographique ou les correspondants du journal, les images non ou mal authentifiées, enfin les images provenant d'agences de presse. Il s'agissait d'intégrer dès le départ dans le traitement appliqué aux photographies la question des droits d'auteur et d'isoler les images pour lesquelles toute exploitation et valorisation était inenvisageable à court terme. Ainsi, seuls les tirages des deux premiers sous-ensembles ont été cotés à la pièce et décrits plus finement. En appliquant un traitement sommaire aux photos d'agences, dont les originaux sont censés être conservés par les agences elles-mêmes, nous avons pu réduire d'environ un tiers le temps de traitement des dossiers.
- 30 Pour les négatifs et inversibles, nous avons opté pour un inventaire chronologique à l'échelle du reportage. Ce travail a mobilisé une personne à temps plein pendant environ deux ans et demi. En tout, quatre années ont été nécessaires pour couvrir l'ensemble du fonds par des instruments de recherche sommaires<sup>7</sup>.
- 31 Pour les élaborer, nous avons décidé de travailler à l'aide d'un tableur, outil largement utilisé et maîtrisé par tous les agents concernés par le traitement de ce fonds. Nous avons réparti les différents éléments de description dans une vingtaine de champs utiles à la description intellectuelle (cote, intitulé, dates, auteur, etc.), des informations techniques (formats, dimensions, etc.), ainsi que des données de gestion pour les archivistes (localisation, identifiants des éventuelles pièces numérisées, etc.).
- 32 Enfin, ces procédures nous ont permis de réaliser une sélection d'images candidates à la numérisation qui sont, elles, décrites à la pièce dans une autre base de données, elle aussi sur tableur. Celle-ci comprend 15 champs utiles à la description intellectuelle (**fig. 4**).



étape de travail, projetée sur le long terme, reposant sur une description plus fouillée du fonds permettant d'établir des inventaires détaillés.

- 36 La nature du travail évolue : il faut désormais, au niveau du reportage ou de l'image, documenter plus finement les contenus, préciser le sujet, nommer les personnes représentées et les lieux, dater, identifier les auteurs... Pour cela, la consultation des éditions du journal et la comparaison des ensembles de tirages et de négatifs sont essentielles. Ainsi, une image publiée se trouve contextualisée, légendée, parfois créditée. Toutes ces informations permettent d'affiner la description de l'image publiée comme de celles qui lui sont associées (prises dans un même reportage). Chaque classement de dossiers ou de reportages est désormais conçu comme un micro-chantier intégré de façon cohérente au programme d'ensemble.
- 37 Si ces tâches doivent s'inscrire dans la durée, c'est aussi qu'il faut en maîtriser la charge en temps de travail ainsi que leur coût pour la collectivité. En interne, la première étape achevée, il convenait de prévenir une lassitude des équipes et de redéployer une partie des forces sur d'autres fonds d'archives. D'autre part, l'investissement en matériaux de conservation devait être programmé sur plusieurs années pour rester soutenable.

## L'intelligence des masses

- 38 La maîtrise progressive de la masse de documents conservée était également indispensable pour appréhender plus finement l'histoire du fonds, sa généalogie, et évaluer sa complétude. Quel est le périmètre réel de ce fonds photographique de presse ? Quelles sont ses éventuelles lacunes ? Celles-ci peuvent-elles être partiellement comblées ? Existe-t-il des fonds voisins ?
- 39 Le fonds conservé aux archives départementales est constitué d'images provenant de sources multiples. D'abord celles de l'entreprise de presse elle-même, produites par ses photographes, qu'ils soient salariés, pigistes ou « correspondants » de *L'Humanité*<sup>8</sup>. À ce jour, 394 auteurs ont été identifiés, dont la production peut varier d'une à plusieurs milliers d'images. S'y ajoutent des tirages provenant d'agences photographiques de presse, françaises comme étrangères. Cette diversité est une caractéristique commune à la plupart des fonds photographiques de presse : ils sont constitués des réalisations des photographes « maison », mais aussi des documents rassemblés par les iconographes pour l'illustration quotidienne du journal. Plus spécifique dans le cas du journal *L'Humanité*, la présence de nombreuses images en provenance du monde militant, fournies au journal par des particuliers, des organisations politiques ou syndicales, des associations (**fig. 5**).

Figure 5



Meeting du 14 Juillet organisé notamment par la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Tréguier (22), 14 juillet 1935.

Phot. auteur non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83FI/5 21).

- 40 Sur le plan chronologique, le fonds couvre la période 1920-2005. La première image ayant été publiée dans le journal en 1907<sup>9</sup> et l'abandon de la photographie argentique intervenant progressivement au tournant des années 2000, l'intervalle paraît cohérent. Mais en observant de plus près, le fonds couvre principalement la période 1952-2000. Le faible nombre d'images antérieures à 1944 s'explique aisément. À la suite de la signature du pacte germano-soviétique le 23 août 1939, le journal *L'Humanité*, comme l'ensemble de la presse communiste, a été interdit de parution<sup>10</sup>. Dans les semaines qui suivent, ses biens, dont les fonds photographiques, sont saisis. Les images conservées qui datent d'avant-guerre ne sont donc pas celles produites ou reçues à l'époque par le quotidien mais des photographies réunies progressivement après la Libération, pour combler les pertes antérieures. À titre d'exemple, une étude sur les images du Front populaire a montré que les photographies actuellement conservées dans le fonds ne correspondent pas à celles publiées dans le journal de 1936 à 1938 (**fig. 6**).

Figure 6



Rassemblement avec les membres du Comité central du Parti communiste français dont (de gauche à droite) Raymond Bossus, Pierre Semard, Gabriel Péri, Jean-Marie Clamamus, Renaud Jean, X, Jacques Duclos, Florimond Bonte, X, André Marty, Martha Desrumaux, Henri Gourdeaux et Jean Zyromski. Paris (75), place de la Nation, s. d. [1936-1938].

Phot. auteur non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83Fi/5 271).

- 41 Pour l'avant-guerre, la Bibliothèque nationale de France conserve un fonds provenant des saisies et libellé « fonds du journal *L'Humanité-Ce Soir* » (Qb-Mat-31). Une partie des archives photographiques saisies – 12 700 pièces – fut en effet versée par le service des Domaines à la Bibliothèque nationale en septembre-octobre 1941<sup>11</sup>.
- 42 Si l'on ignore quelle était l'importance du fonds photographique du journal en 1939, il paraît certain que l'ensemble conservé à la Bibliothèque nationale de France ne peut pas être l'intégralité des trente années de photographies produites et reçues par le quotidien communiste. Il s'agit au mieux d'un fragment de ce fonds, et plus sûrement même, d'une partie du fonds du journal *Ce Soir*, autre quotidien proche du Parti communiste français et lui aussi interdit de publication en 1939. Quant au devenir du reste des archives saisies, il nous est inconnu à ce jour.
- 43 Pour la période suivante (1944-1952), les lacunes constatées sont plus surprenantes car nous savons que le titre disposait d'un service photographique et d'autre part que *L'Humanité* a hérité de fait à la Libération de Paris en août 1944 d'un fonds photographique provenant d'organes de presse interdits pour faits de collaboration, notamment *Le Matin*<sup>12</sup> et *Paris-Soir*. Dans les années qui suivirent, le journal y agréa, dans des conditions qui restent à clarifier, tout ou partie d'autres fonds photographiques d'organes de presse comme *Libération* (1941-1964) ou *Le Populaire* (1916-1970).

- 44 Cette lacune pour les années d'après-guerre est désormais expliquée et largement comblée. Dans les années 1980, cet ensemble essentiellement constitué de plaques de verre, supports encombrants et difficiles à manipuler, est remis hors des locaux du journal. Une grande partie – environ 320 000 plaques – est confiée en 1987 au musée de la Résistance nationale (MRN) à Champigny-sur-Marne. Une autre, plus modeste – environ 27 000 plaques –, est laissée dans des locaux du Parti communiste français. Ce dernier ensemble est retrouvé et entre en 2006 aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Désormais, les deux institutions, archives et MRN, ont entrepris de façon concertée, le traitement, le classement et la numérisation de ce fonds<sup>13</sup>. Au fur et à mesure de ce traitement, il apparaît que de nombreux négatifs souples postérieurs à 1944 sont mêlés aux plaques de verre. Pour la plupart, leur conditionnement et leur numérotation les lient aux négatifs postérieurs à 1952 conservés aux archives départementales. La production photographique du journal *L'Humanité* pour la période 1944-1952 pourra donc être à l'avenir reconstituée (**fig. 7**).

Figure 7



Campagne en faveur de la libération d'Henri Martin, marin militaire communiste condamné à cinq ans de réclusion pour propagande hostile à la guerre d'Indochine. S. l., s. d. [1950-1953].

Phot. auteur non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83FI/104 2).

- 45 Outre les accidents de l'histoire qui morcelèrent le fonds, d'autres événements ont affecté son intégrité et participé des déclassements constatés avant son dépôt aux archives départementales. C'est notamment le cas pour la partie du fonds couvrant la période 1952-2000. Ce sont par exemple les prêts à des tiers ou encore la conservation par les journalistes ou les iconographes d'une partie de la production, parfois pour des raisons affectives ou avec la volonté de préserver les documents. Il est arrivé que des photographes retirent tout ou partie de leurs images<sup>14</sup>. Les déménagements successifs de

la rédaction et la diminution des espaces de stockage dédiés aux archives ont aussi affecté leur intégrité. Enfin, des agences de presse ont décidé de récupérer tous leurs tirages conservés dans les archives du journal au début des années 2000.

- 46 Une dernière lacune a été constatée lors du traitement du fonds du journal *L'Humanité* : le nombre de tirages provenant de l'activité des correspondants de *L'Humanité* est modeste et le nombre de négatifs ou inversibles produits par eux quasiment nul. Pourtant, le réseau des correspondants alimente le journal en informations et photographies locales régulièrement publiées dans le quotidien comme dans l'édition hebdomadaire de *L'Humanité-Dimanche*<sup>15</sup> (fig. 8).

Figure 8



Manifestation pour la paix au Vietnam avec les élus communistes de la Seine-Saint-Denis, notamment Muguette Jacquaint (4e à gauche), Jean Garcia (6e à g.) et Georges Valbon (7e à g.). S. l., s. d. [1964-1975].

Phot. Correspondant *L'Humanité* non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83F1).

- 47 Cette lacune s'explique en partie par le fait que le service des Correspondants, fortement structuré dès la fin des années 1950, a constitué son propre fonds photographique. Si des échanges entre les deux services existaient, ils se distinguaient l'un de l'autre et il n'y eut jamais de rapprochement des fonds.
- 48 Fort heureusement, une partie de ces lacunes peut être aujourd'hui comblée. Des images, longtemps conservées dans les bureaux des iconographes ou confiées provisoirement à l'agence Keystone, ont été restituées. Concernant les correspondants, Michel Tartakowsky a déposé en 1999 aux archives départementales<sup>16</sup> le fonds de ce service qu'il dirigeait depuis 1957 et qui venait de disparaître. Mais cet ensemble lui-même, environ

35 000 images pour la période 1962-1998, est lacunaire et ne représente qu'un fragment de la production des correspondants, la plupart d'entre eux ayant conservé leurs négatifs.

- 49 Enfin, d'autres fonds entrés aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis ou dans d'autres structures complètent également partiellement le fonds du journal *L'Humanité*. Citons par exemple les fonds du photographe Pierre Trovel<sup>17</sup> ou ceux des correspondants Raymond Tessier<sup>18</sup> et Michel Smolianoff<sup>19</sup> (fig. 9).

Figure 9



L'entrée de l'usine Penarroya en grève. Saint-Denis (93), s. d.

Phot. Pierre Trovel. © Pierre Trovel - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83FI/586 10).

- 50 Si nous disposons aujourd'hui de nombreux éléments qui permettent d'éclairer l'histoire et la généalogie complexe de ce fonds d'archives, celle-ci reste encore à affiner.
- 51 Pour cela, il sera possible de s'appuyer sur plusieurs sources aujourd'hui disponibles. Ce sont en premier lieu les archives administratives et commerciales du journal, également prises en charge par les archives départementales pour leur partie historique entre 2003 et 2006. Il s'agit aussi des sources orales, dont la collecte a été initiée depuis quelques années : témoignages d'anciens photographes, journalistes, iconographes et personnels administratifs. Ces sources, dont la collecte et la préservation sont essentielles, permettront de mieux comprendre l'histoire du journal, de son service photographique, des mode et contexte de production des images, la constitution du fonds et son utilisation quotidienne, et d'expliquer plus finement les lacunes constatées. Elles permettront également de mieux comprendre la proximité des différents titres, nationaux ou locaux, de la presse communiste, et la mutualisation éventuelle de leurs ressources éditoriales et iconographiques, etc. Ces éléments permettront sans doute d'explicitier les difficultés d'authentification de certaines images ou de compenser certaines pertes d'informations.

- 52 Mais d'ores et déjà, il apparaît très clairement que ce que devrait être, théoriquement, le fonds photographique du journal *L'Humanité*, organiquement constitué des productions et acquisitions d'images opérées pendant plus d'un siècle, ne peut être réductible à l'ensemble conservé aux archives départementales. Au-delà des pertes définitives, des parties en sont conservées aujourd'hui dans d'autres fonds et par d'autres institutions. La collecte de nouveaux fonds photographiques pourrait aussi à l'avenir combler certains manques.
- 53 D'une façon générale, l'histoire du fonds photographique de *L'Humanité* illustre bien la diversité des événements qui peuvent affecter l'intégrité d'un fonds photographique de presse. Elle souligne aussi, pour les dernières décennies, la relation complexe entre l'œuvre de l'auteur photographe et l'œuvre collective (la photothèque d'un journal), générée par l'agrégation ordonnée de ces œuvres individuelles.

## Valoriser les masses

- 54 Simultanément à la prise en charge du fonds et avant même le début du traitement archivistique, des valorisations immédiates du corpus ont été demandées. Il a donc fallu trouver les moyens de concilier les impératifs a priori antagonistes du traitement et de la valorisation souhaitée par les principaux acteurs.
- 55 En premier lieu, *L'Humanité* et l'association Mémoires d'Humanité souhaitaient rapidement confirmer la pertinence du choix de déposer les fonds photographiques dans un service d'archives publiques, dans un contexte particulier : l'entreprise s'apprêtait à fêter son centenaire (2004) et avait besoin de se plonger dans ses archives pour préparer les célébrations à venir. Les iconographes du quotidien demandaient par ailleurs expressément à conserver un accès au fonds, même s'il était devenu une source sous-exploitée dans la fabrication du journal.
- 56 De son côté, le département de la Seine-Saint-Denis, qui avait engagé des moyens importants pour assurer le traitement de cette masse d'archives photographiques avec notamment la création de 1,5 équivalent temps plein (ETP), souhaitait des retours rapides sous forme d'actions de valorisation. Enfin, les archivistes eux-mêmes avaient besoin de démontrer leur savoir-faire en la matière, ce qui nécessitait de donner de la visibilité à ce fonds.
- 57 Pour ce faire, il a été décidé de s'appuyer essentiellement sur le corpus de tirages sélectionnés et numérisés sur la base des thématiques retenues conjointement avec l'association Mémoires d'Humanité : histoire et initiatives portées par le journal (fabrication, diffusion du journal, fête de *L'Humanité*...), événements historiques majeurs (Front populaire, guerres, décolonisation, Mai 1968...), mouvements sociaux (grèves de 1947-1948, manifestations...) et enfin actualité de la région parisienne et plus spécifiquement des communes de l'actuelle Seine-Saint-Denis : luttes dans les entreprises, vie des municipalités, etc. (**fig. 10**). Ces thématiques ont été retenues car elles étaient assez simples à traiter, cohérentes historiquement et utiles tant pour la célébration du centenaire du journal que pour les actions de valorisation sur l'histoire du territoire de la Seine-Saint-Denis.

Figure 10

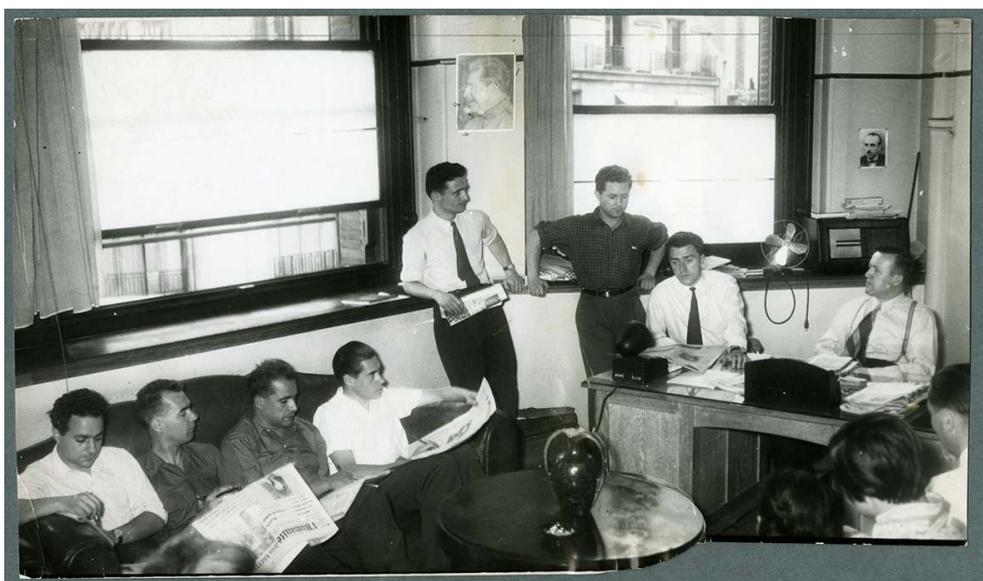


Piquet de grève des ouvrières de l'usine Luchaire pendant les événements de Mai 1968. Saint-Ouen (93), mai 1968.

Phot. auteur non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83 FI/173 14).

- 58 Ainsi, en parallèle du travail archivistique, un premier ensemble de 4 000 images, bientôt porté à 8 000, a été sélectionné et numérisé avec l'appui financier du ministère de la Culture.
- 59 Cette première sélection, certes réduite mais bien ciblée, nous a permis de répondre à la fois aux besoins du journal et d'organiser nos premières initiatives de valorisation : expositions, tables rondes, journées d'études, partenariats de recherche avec des universités, etc.
- 60 Au sein d'une liste particulièrement riche, nous retiendrons notamment les expositions pionnières organisées aux archives départementales « Cent ans d'Humanité » (2004) et « Mai 68, Instantanés d'Humanité » (2008), ou encore la table ronde sur les archives des sociétés de presse (2004) (**fig. 11**).

Figure 11



Réunion de la rédaction de *L'Humanité* avec Jean Recanati, X, Pierre Courtade, Yves Moreau, Marcel Carasso, Pierre Durand, André Stil et Étienne Fajon. Paris (75), s. d. [1950-1958].

Phot. auteur non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (83 Fi/34 37).

- 61 Le fonds photographique du journal a également été largement utilisé dans le cadre du programme de recherche « Regard collectif » de l'université de Paris-Est-Marne-la-Vallée consacré aux correspondants du journal *L'Humanité* en Île-de-France (2011-2012)<sup>20</sup>.
- 62 Des images du fonds sont régulièrement publiées dans la presse ou utilisées pour les besoins de l'édition papier ou audiovisuelle. Quelques ouvrages scientifiques et d'autres plus grand public ont exploré assez systématiquement le fonds et y puisent l'essentiel de leurs illustrations, citons notamment : *La France rouge* (2011)<sup>21</sup>, *La Fête de L'Humanité : comme un air de liberté* (2015)<sup>22</sup>, ou encore *Figures du peuple. Une plongée dans les archives photographiques du journal* (2017)<sup>23</sup>.
- 63 Le travail de numérisation du fonds se poursuit et depuis 2017, les images numérisées sont à la disposition des chercheurs en salle de lecture des archives départementales, et pour une large part, également accessibles en ligne sur leur site Internet<sup>24</sup>.
- 64 Ces usages, ces publications, par le journal, par les archives départementales mais aussi par d'autres acteurs publics ou privés, contribuent à porter à la connaissance du public la très grande richesse patrimoniale de ce fonds photographique (fig. 12).

Figure 12



Manège forain à la fête de *L'Humanité*. La Courneuve (93), parc des Sports, 8-9 septembre 1962.

Phot. auteur non identifié. © Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2004-2017 (98Fi/620002 C3).

## Bilan d'étape

- 65 De cette aventure archivistique, quelques éléments de bilan peuvent être donnés aujourd'hui. Des éléments quantitatifs tout d'abord : l'intégralité des 58 700 unités documentaires du fonds a été identifiée ; 1 500 dossiers de tirages sont traités et reconditionnés (soit un peu plus de 100 000 tirages) ; 20 000 négatifs reconditionnés et 26 000 images numérisées<sup>25</sup>. Chaque année, 3 000 à 4 000 nouvelles images sont numérisées.
- 66 Concernant le traitement, le fonds est entièrement couvert par des instruments de recherche. Cela permet d'avoir une vision précise de son périmètre, et de rendre les recherches possibles et efficaces.
- 67 La valorisation a été rendue possible très tôt et la communication des images se poursuit aujourd'hui pour de nombreux usages. Le chemin des archives est devenu familier aux chercheurs et aux iconographes, notamment ceux du journal.
- 68 Des limites demeurent cependant. Ainsi, la coexistence de plusieurs instruments de recherche de nature différente rend la recherche encore complexe. L'accès au fonds nécessite donc toujours la médiation des archivistes qui en ont la charge et la perspective de mise à disposition directe du public d'un instrument de recherche méthodique unique, couvrant l'ensemble du fonds, reste lointaine.

- 69 Cependant, les résultats obtenus nous permettent désormais de nous inscrire dans un traitement au long cours, sur une perspective de plusieurs années, seule option compatible avec les moyens mobilisables par les archives départementales.
- 70 Pour celles-ci, cet important chantier a été facteur d'évolutions significatives en interne.
- 71 La prise en charge du fonds et le travail produit ont d'abord fait prendre conscience que l'image, et en l'espèce la photographie de presse, constituait une vraie richesse archivistique et patrimoniale. Il s'est aussi confirmé que le traitement matériel et intellectuel de ce type d'archives nécessitait la mise en œuvre de compétences spécifiques.
- 72 Si d'autres fonds d'images étaient déjà conservés, celui-ci, par son importance, a finalement eu une influence déterminante sur les pratiques et l'organisation interne des archives départementales. D'une part, les méthodes de traitement et de description de l'image élaborées pour ce fonds sont appliquées aujourd'hui à d'autres ensembles iconographiques. D'autre part, l'expérience et les formations suivies sur le traitement et la conservation préventive des fonds iconographiques, ou sur l'environnement juridique de la production et de la diffusion des images, ont permis une forte montée en compétence des agents responsables de ces fonds.
- 73 Enfin, on peut considérer que la création d'un nouveau Service de l'image et du son en 2007 au sein des archives départementales de la Seine-Saint-Denis doit beaucoup à la prise en charge de ce fonds prestigieux.
- 74 Il convient pour finir, de souligner que l'ensemble du travail mené depuis plusieurs années et les résultats obtenus n'auraient pas été possibles sans la volonté initiale et le soutien continu du département de la Seine-Saint-Denis. On peut se demander si l'engagement aussi soutenu d'une collectivité pour la préservation, le traitement et la valorisation d'un fonds photographique de cette ampleur et de cette valeur historique et patrimoniale, serait encore possible aujourd'hui.
- 

## NOTES

1. - COURBAN, Alexandre. « *L'Humanité* ». De Jean Jaurès à Marcel Cachin, 1904-1939. Ivry-sur-Seine : Éd. de l'Atelier/Éd. ouvrières, 2014.
2. - PINSOLLE, Dominique. « *Le Matin* » (1884-1944). Une presse d'argent et de chantage. Rennes : PUR, 2012.
3. - Données issues des archives de Roland Leroy, directeur du journal de 1974 à 1994, compilées par Alexandre Courban.
4. - OJD (Office de la justification de la diffusion), données compilées par Alexandre Courban. À noter que nous n'avons pas de chiffres de diffusion pour les périodes 1944-1950, 1971-1979 et 2000-2015.
5. - Voir le site : <http://www.acpm.fr/Support/l-humanite> [consulté le 29/08/2018].
6. - Par exemple, des conventions de dépôt d'archives ont été établies entre le département et la Confédération générale du travail (CGT) en 1993 puis avec le Parti communiste français (PCF) en 2003.

7. - Au sein des archives départementales, plusieurs personnes ont travaillé au traitement de ce fonds : Sylvie Zaidman, Laure Boyer, Benjamin Cherez, Laure Fernandez, Magali Jacquemin, Van Hong Mai.

8. - Institués dès 1924 sur le principe des « rabcors », les correspondants ouvriers soviétiques, les « correspondants de *L'Humanité* », militants communistes et photographes amateurs, connaissent leur apogée dans les années 1950-1970. Leur rôle déclinera jusqu'à la fermeture définitive du service des Correspondants, en 1999. Ils témoignent des manifestations, grèves, meetings politiques mais aussi des fêtes, manifestations sportives ou culturelles, etc.

9. - Le 14 mars 1907, la une de *L'Humanité* annonce « L'explosion du *Léna* », cuirassé français dans le port de Toulon le 12 mars 1907, illustrée de deux photographies.

10. - Du 26 octobre 1939 au 20 août 1944, 383 numéros du journal seront publiés clandestinement.

11. - Voir DEVREUX, Lise, MEZZASALMA, Philippe (dir.). *Des sources pour l'histoire de la presse*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 2012. Nous tenons à remercier ici Dominique Versavel, chef du service de la Photographie à la BnF, de nous avoir permis de consulter ce fonds.

12. - Sabordé le 17 août 1944, *Le Matin* est mis sous séquestre en septembre 1944. La loi du 11 mai 1946 transfère la propriété des biens du *Matin* à la Société nationale des entreprises de presse (SNEP) qui attribue à *L'Humanité* les locaux du boulevard Poissonnière et le fonds du *Matin* à *L'Humanité* en 1956.

13. - Voir dans ce numéro : DEMERSSEMAN, Agathe. « Traitement et description d'un fonds photographique de presse en musée : le fonds dit « du Matin » au musée de la Résistance nationale », *In Situ* [En ligne], 36 | 2018, mis en ligne le 15 octobre 2018, consulté le 18 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/17511>.

14. - Le nombre d'images produites par certains photographes et conservées dans le fonds est bien trop faible pour correspondre à la réalité de leur travail pour le journal. De même, l'un d'entre eux au moins nous a déclaré avoir retiré ses négatifs du fonds avant sa prise en charge par les archives départementales...

15. - La création en 1948 de *L'Humanité-Dimanche* aurait été décidée suite à l'arrêté du 29 septembre 1948 qui interdit la parution et diffusion des journaux quotidiens le dimanche dans le département de la Seine.

16. - Sous-séries 288 J et 35 FI aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

17. - D'abord correspondant (1963-1964) puis photographe de la Ville de Saint-Denis (1964-1975) et photographe de *L'Humanité* à partir de 1975, Pierre Tovel a déposé ses archives personnelles aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis en 2012, sous-série 129 FI (en cours de classement).

18. - Correspondant de *L'Humanité* d'abord à Saint-Nazaire (1966-1979) puis à Aubervilliers-La Courneuve (1979-1999), Raymond Tessier a fait don de ses archives photographiques aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis en 2011, sous-série 114 FI (en cours de classement).

19. - Les ayants droit de Michel Smolianoff, correspondant à Bobigny-Drancy, ont fait don de ses archives aux Archives nationales du monde du Travail à Roubaix (ANMT), entrée n° 2003 030.

20. - « Regard collectif ». Programme de recherche autour des correspondants de *L'Humanité* en Île-de-France de l'université de Paris-Est-Marne-la-Vallée (laboratoire Analyse comparée des pouvoirs), en partenariat avec l'association Freelens et avec le soutien de la région Île-de-France, 2011-2012.

21. - FULIGNI, Bruno. *La France rouge. Un siècle d'histoire dans les archives du PCF (1871-1989)*. Paris : Les Arènes, 2011.

22. - STARASELSKI, Valère. *La Fête de « L'Humanité » : comme un air de liberté*. Paris : Cherche-Midi, 2015.

23. - TARTAKOWSKY, Danielle, MORDILLAT, Gérard. « *L'Humanité* », *figures du peuple. Une plongée dans les archives photographiques du journal*. Paris : Flammarion, 2017.

24. - Voir le site : <https://archives.seinesaintdenis.fr/spip.php?page=rechercher> [consulté le 17/10/2018].

25. - En juin 2017, ce sont très précisément 11 166 négatifs noir et blanc, 10 397 tirages et 4 443 diapositives. 14 778 images ont été numérisées par des prestataires externes et 11 228 par les services des archives départementales. L'ensemble représente un volume d'environ 1,2 téraoctets de données numériques.

---

## RÉSUMÉS

Déposé à partir de 2003 aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis, le fonds photographique du journal *L'Humanité* est un ensemble riche de plus de deux millions d'images. Sa prise en charge a contraint les archivistes à adapter leurs méthodes de travail. Le défi était de concilier les impératifs posés par les partenaires du projet : d'une part assurer la maîtrise matérielle et intellectuelle d'une masse de documents dépourvue d'inventaire, d'autre part, maintenir la communicabilité et l'utilisation quotidienne des images. Les auteurs présentent les stratégies et moyens mis en œuvre pour y répondre. Ils montrent ensuite comment, une fois la masse de documents maîtrisée, il est possible d'inscrire son traitement et sa description sur le long terme. Après avoir exposé le périmètre de ce fonds à la généalogie complexe en mentionnant ses lacunes et les fonds voisins, les auteurs rappellent les événements variés qui peuvent affecter l'intégrité d'un fonds photographique de presse. Enfin, ils présentent un bilan des résultats acquis et évoquent l'impact que peut avoir en termes d'organisation, de moyens et de compétences, la prise en charge d'un tel fonds pour une structure patrimoniale de type archives départementales.

The photo collection of the newspaper *L'Humanité*, published by the French communist party, was deposited at the departmental archives of Seine-Saint-Denis in 2003. It comprises more than two million pictures. Its arrival at the departmental archive service forced the staff there to adapt their working methods. The challenge was take into account the requirements of all the partners in the project. On the one hand it was necessary to guarantee the material and intellectual control of the collection, which did not have any inventory or catalogue. On the other hand, it was an obligation to maintain the communicability of the pictures and their daily use. The authors of this article present the different strategies worked out to take up this challenge. They show how, once the mass of documents was properly sorted, it was possible to undertake the treatment and description of the photos as a long-term project. They describe the range of topics covered by the photos and their sometimes complex origins, and they identify the gaps in the collection as well as other, similar archival collections. They give an account of the various events that can have an impact on the integrity of a newspaper photo archive like this one. They give an overview of the results accomplished and suggest too the impact in terms of organisation, means and necessary skills that the arrival of a collection like this one can have on a heritage-based structure such as a departmental archive service.

## INDEX

**Mots-clés** : Archives (fonds d'), photographie, presse, journal, XXe siècle, collecte, conservation préventive, valorisation, instruments de recherche, numérisation

**Keywords** : archives, archival collections, photography, press, newspaper, twentieth century, archive gathering, preventive conservation, promotion, research tools, digitisation

## AUTEURS

### JOËL CLESSE

Chef du service Image, son et technologies de l'information, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis [jclesse@seinesaintdenis.fr](mailto:jclesse@seinesaintdenis.fr)

### MAXIME COURBAN

Chef du secteur des documents figurés, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis [mcourban@seinesaintdenis.fr](mailto:mcourban@seinesaintdenis.fr)